

Image not found or type unknown



Armoire telecom et perte de visibilité

Par **mamoune91**, le **11/10/2014 à 10:51**

Bonjour,rrnrnLa mairie a implanté devant chez nous 3 grandes armoires de rue pour la connexion internet.rnrnNous avons déjà une petite armoire télécom, mais celle-ci ne dépassait pas le mur de notre propriété.rnrnDésormais nous n'avons plus de visibilité sur la route. De la fenêtre de notre cuisine nous ne voyons plus que ces 3 armoires qui dépassent du mur. rnrnEst-ce normal que l'on nous impose cela et que l'on condamne notre vue ? Avons-nous un recours ?rnrnDe plus, existe-t-il des normes sur ces armoires ? Peut-on les poser si près des habitations ? Ondes, bruit... ?rnrnMerci d'avance